

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 8 mai 2014

L'An deux mille quatorze,
le 8 mai à vingt et une heures,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 avril 2014 s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Etaient présents:

Jean-Claude MOREL, Marie-Aline ANGLADE, Christian PLANQUE, Francette PAGES, Armand FABRE, Sabine BOUQUET, René CHARREYRE, Anne-Marie DOMAISON, Dominique DOMAISON, Pierre-Jean MONTAVI, Isabelle THIOULOUSE

Les points suivants ont été évoqués:

Budgets primitifs 2014:

Les taux d'imposition restent inchangés pour l'année 2014.

Le Maire présente en détail les budgets primitifs. Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité, vote les budgets primitifs 2014 dont les sections s'équilibrent comme suit:

Budget principal:

Fonctionnement: 404 139,63 €

Investissement: 870 516,00 €

Budget transport:

Fonctionnement: 26 200,61 €

Investissement: 13 574,26 €

CCAS:

Fonctionnement: 4 861,88 €

Assainissement:

Fonctionnement: 15 228,43 €

Investissement: 35 047,72 €

Eau potable:

Fonctionnement: 38 744,18 €

Investissement: 36 250,13 €

Chaufferie bois:

Fonctionnement: 11 847,34 €

Investissement : 207 600,00 €

Régie Les Fauvettes:

Fonctionnement: 3 533,52 €

Afin de pouvoir avancer les fonds nécessaires avant de récupérer les versements correspondants aux subventions et à la TVA des travaux d'aménagement du Bourg, le Conseil Municipal autorise la constitution d'une ligne de trésorerie d'un montant de 250 000 €.

Commission des impôts directs:

L'administration fiscale demande la désignation de 12 titulaires et 12 suppléants afin de constituer la commission des impôts. Un titulaire et un suppléant doivent être domiciliés en dehors de la commune. Le Conseil Municipal décide de proposer les 11 conseillers municipaux, Madame le Maire de Rochecolombe (07) , 8 exploitants agricoles, l'ancien Maire de Croisances (43) et 3 conseillers municipaux sortants.

Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier :

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres de la commission Intercommunale d'aménagement Foncier :

Propriétaires de biens fonciers non bâtis : 2 titulaires : Isabelle THIOULOUSE, Dominique DOMAISON, 1 suppléant : Marie-Aline ANGLADE, Propriétaires forestiers : 2 titulaires : Pierre-Jean MONTAVI, Anne-Marie DOMAISON, 2 suppléants : Francette PAGES, René CHARREYRE.

Rétrocession d'une partie du domaine public appartenant au Conseil Général :

Des travaux d'aménagements de la voirie départementale ont été entrepris dans le bourg de la commune sous l'égide du Conseil Général. L'axe de la route départementale n° 33, à la sortie du bourg, direction Saugues devrait être prochainement modifié et donner lieu au déclassement du tracé actuel. La commune de St Préjet d'Allier a été sollicitée par le Département en vue du transfert de cette section dans le domaine public communal. Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les termes du Classement-Déclassement envisagés.